

DPO as a Service pour les PME

Simplifiez votre conformité avec notre service de protection des données externalisé



DPO, qu'est-ce que c'est et pour quoi faire ?

Un DPO (Data Protection Officer) est le responsable de la protection des données de l'entreprise. Cette fonction est née de la Règlementation Générale de la Protection des Données (RGPD ou GDPR) entrée en vigueur en mai 2018.

Les missions d'un DPO sont diverses et variées : informer et conseiller la direction en matière de protection des données; contrôler la conformité vis-à-vis du RGPD; accompagner les analyses d'impact; être le point de contact pour les données privées et pour les organismes de contrôle; et enfin assurer la gouvernance des données.

Le non respect du GDPR peut avoir des impacts importants, tels que des sanctions financières lourdes, la perte de confiance des clients et partenaires ou l'atteinte à l'image et à la réputation de l'entreprise.

Mais pour une TPE ou une PME, embaucher un DPO n'est pas viable financièrement, et confier cette mission à un collaborateur interne expose à un risque accru de conflits d'intérêts et de manque de temps.

Les avantages de notre service "DPO as a Service"

- ◆ Expertise immédiate : vous bénéficiez d'un professionnel qualifié, constamment à jour sur les jurisprudences européennes et les lignes directrices de la CNPD.
- ◆ Maîtrise des coûts : vous ne payez que pour le temps et les services dont vous avez réellement besoin. Pas de charges salariales, pas de frais de formation.
- ◆ Indépendance garantie : nous répondons à l'exigence légale d'indépendance du DPO, évitant ainsi tout conflit d'intérêts avec vos équipes de direction ou informatiques.
- ◆ Gain de temps : Vous restez focalisé sur votre cœur de métier, nous nous occupons de votre mise en conformité.

NOS MISSIONS



Audit et état
des lieux



Mise en
conformité



Accompagnement
continu



Formation et
sensibilisation



Gestion de crise

- ◆ **AUDIT ET ÉTAT DES LIEUX :** cartographie de vos traitements de données et analyse d'écarts (Gap Analysis).
- ◆ **MISE EN CONFORMITÉ OPÉRATIONNELLE:** rédaction de vos politiques de confidentialité, mentions légales et contrats de sous-traitance, charte informatique, charte IA.
- ◆ **ACCOMPAGNEMENT CONTINU :** tenue du registre, réalisation d'Analyses d'Impact (AIPD/DPIA), veille juridique.
- ◆ **FORMATION ET SENSIBILISATION :** ateliers pratiques pour faire de vos collaborateurs le premier rempart de la sécurité de vos données.
- ◆ **GESTION DE CRISE:** assistance immédiate en cas de violation de données et communication avec la CNPD dans les délais impartis.

LA PLATEFORME

Contrairement aux offres de conseil classiques, nous ne vous laissons pas seuls avec des tableaux excel arides et difficilement compréhensibles. Nous vous équipons pour piloter votre conformité au quotidien. En complément de l'expertise humaine de votre DPO, équipez-vous de notre plateforme logicielle dédiée pour :

- ◆ Centraliser votre Registre des activités de traitement.
- ◆ Suivre en temps réel l'avancement de votre plan d'action.
- ◆ Gérer facilement les demandes d'exercice de droits (accès, effacement, etc.).
- ◆ Documenter vos incidents et violations de données de manière sécurisée.
- ◆ Accéder à vos reportings et indicateurs de performance en un clic.

Prêt à sécuriser votre entreprise ?

Ne laissez pas le RGPD freiner votre développement. Faites de la protection des données un gage de confiance pour vos clients.